

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire.***

**L'audience aura lieu le mercredi 6 juin 2018, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n° :** D08-01-18/B-00151  
**Propriétaire(s) :** RND Construction Ltd.  
**Emplacement :** 22, chemin Cedar et (7), allée Beckenham  
**Quartier :** 11 - Beacon Hill-Cyrville  
**Description officielle :** lot 4, plan enr. 462  
**Zonage :** R1AA  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Une parcelle sera occupée par la maison existante, tandis que l'autre parcelle restera vacante aux fins d'aménagement résidentiel futur.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 40,95 mètres sur l'allée Beckenham Lane sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 1 968,6 mètres carrés. Cette parcelle vacante sera située au 7, allée Beckenham.

Le terrain qui sera conservé est représenté par la partie 1 dudit plan. Il aura une façade de 42,8 mètres sur l'allée Beckham et une de 28,71 mètres sur le chemin Cedar sur une profondeur irrégulière. Sa superficie sera de 1 948,4 mètres carrés. Cette parcelle est occupée par la maison existante située au 22, chemin Cedar.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*